

Belvédère des Deux Lacs depuis Remoray

Haut Doubs - Remoray-Boujeons



Vue depuis le Belvédère des 2 lacs (Paul Verniau - OTHPHD)



Vue sur les deux lacs : Remoray et Saint-Point.

Le circuit relie les deux versants du val de la Drésine qui est un des cours d'eau alimentant le lac de Remoray. Il conduit au belvédère des Deux Lacs et son remarquable point de vue sur la vallée d'origine glaciaire où s'étendent les deux lacs de Remoray et de Saint-Point. Le circuit traverse les paysages comtois où alternent forêt, prés-bois, pâturages de montagne. Sur le trajet, un blockhaus témoigne du passé. Il s'intègre dans le secteur fortifié dit « du Jura » de la ligne Maginot.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h 45

Longueur : 14.3 km

Dénivelé positif : 376 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Point de vue, Rivières et lacs

Itinéraire

Départ : Place du village, Remoray

Arrivée : Place du village, Remoray

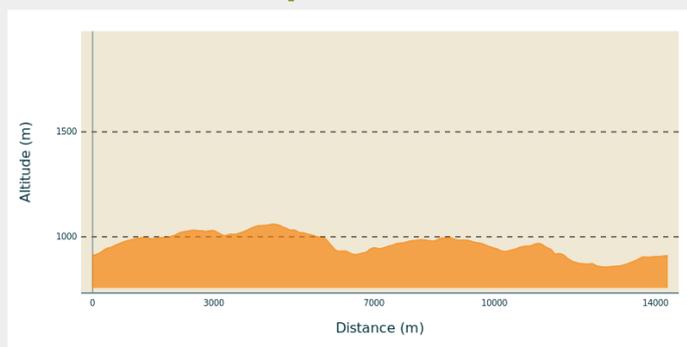
Balisage :  PR

Communes : 1. Remoray-Boujeons

2. Brey-et-Maison-du-Bois

3. Labergement-Sainte-Marie

Profil altimétrique

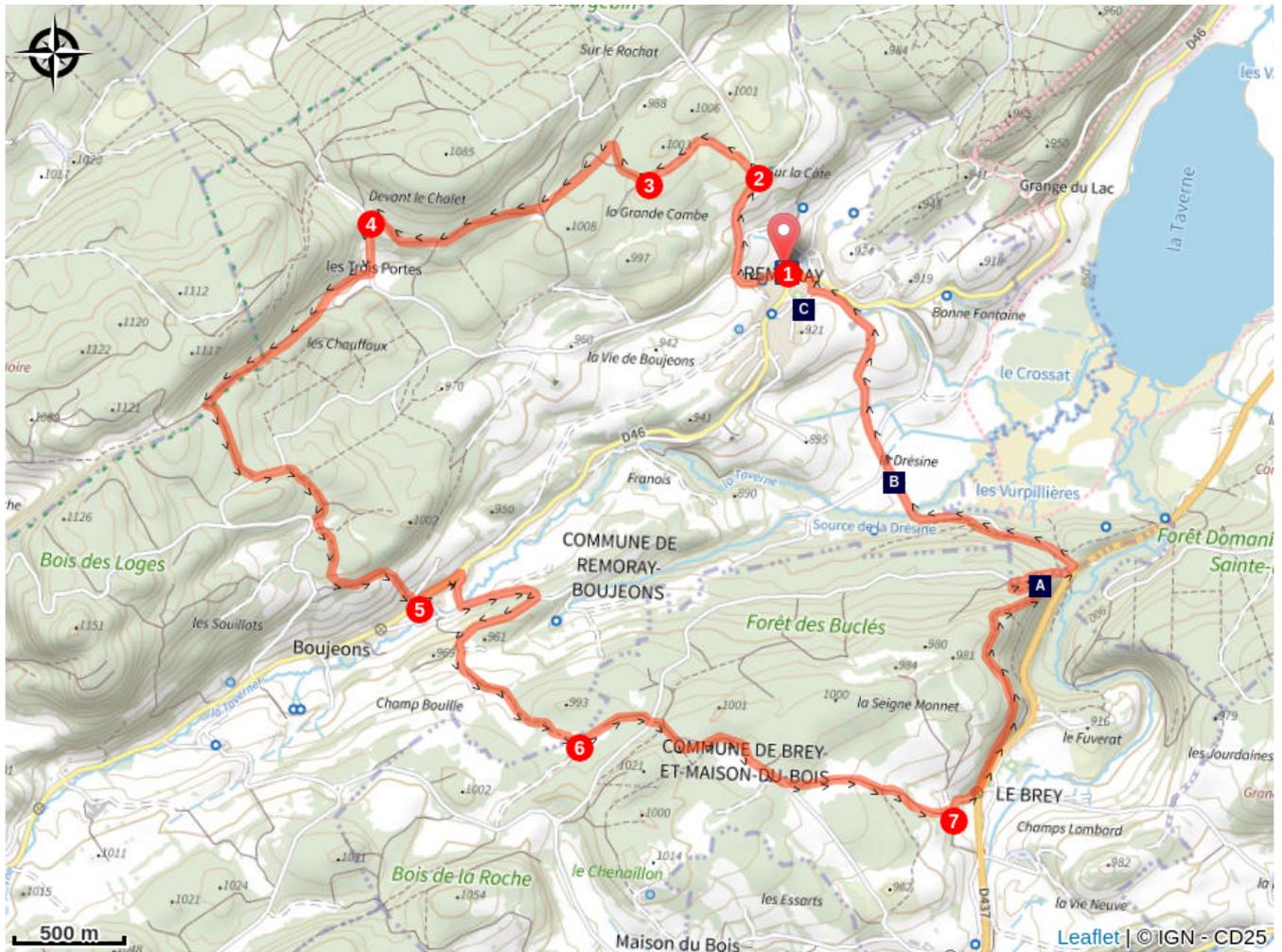


Altitude min 856 m Altitude max 1061 m

Ce circuit est *balisé en jaune et bleu*. Suivre le numéro 21.

1. **Place du village de Remoray.** Montez la rue des Gîts et restez sur votre droite sur la route goudronnée.
2. Prenez à gauche sur le chemin blanc. Vous vous trouvez sur le circuit VTT n°12 que vous allez suivre jusqu'au retour.
3. Prenez à droite pour traverser un pâturage boisé qui vous emmène sur la route des Trois Portes.
4. Prenez à gauche, descendez la route jusqu'à la cabane de chasse puis, prenez à droite dans le pâturage pour rentrer dans la forêt en suivant le sentier jusqu'à la route goudronnée puis, prenez à gauche sur 250 m et continuez sur le chemin blanc. Arrivé sur la route goudronnée, prenez le passage VTT sur votre gauche et traversez le pâturage en direction de **Boujeons**.
5. Suivez la route départementale jusqu'à la sortie du village puis, prenez sur votre droite et suivez la route goudronnée puis, prenez sur votre gauche le chemin blanc jusqu'au point 6.
6. Prenez à gauche dans le pâturage et prenez le passage VTT dans le bois puis, traversez la route Marcel Goux et remontez dans le bois puis suivez le pâturage.
7. Redescendez la route sur votre gauche puis, à 200 m, reprenez à gauche direction le belvédère. Puis, redescendez direction la départementale par la route Marcel Goux puis, prenez sur votre gauche la route direction Remoray sur 150 m. Prenez sur votre gauche le petit sentier qui longe la route. Reprenez la route puis le chemin agricole qui part tout droit jusqu'au village.

Sur votre chemin...



 Belvédère des Deux Lacs (A)

 Réserve naturelle nationale de Remoray (B)

 Jardin de Curé (C)

Toutes les infos pratiques

niveau 2

Recommandations

- Partir bien chaussés, bien équipés et avec une quantité d'eau suffisante.
- Rester sur les itinéraires balisés : respecter les propriétés privées, les prés de fauche, les animaux et les cultures.
- Tenir votre chien en laisse.
- Respecter les clôtures et refermer les barrières.
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
- Ne pas jeter de détritrus.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Ne pas faire de feu.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Malbuisson, prendre la D437 en direction de Mouthe. À Labergement-Sainte-Marie, prendre à droite la D9 en direction de la rive gauche du lac puis à gauche sur la D46 en direction de Remoray. Rejoindre la mairie du village à 4 km.

Parking conseillé

Place du village, Remoray

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Lac de Remoray

Période de sensibilité :

Contact : Association des Amis de la RN du Lac de Remoray

Maison de la Réserve

28 rue de Mouthe

25160 Labergement-Sainte-Marie

03.81.69.35.99

lac.remoray@espaces-naturels.fr

<http://www.maisondelareserve.fr>

Attention, le site fait l'objet d'une réglementation particulière. Merci de contacter l'organisme gestionnaire.

Le Lhaut

Période de sensibilité :

Vallons de la Drésine et de la Bonavette

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

RBD de Grand'cote

Période de sensibilité :

Les Vurpillères

Période de sensibilité :

i Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs - Malbuisson

69 Grande Rue, 25160 Malbuisson

malbuisson@destination-hautdoubs.com

Tel : +33 (0)3 81 69 31 21

<https://www.destination-haut-doubs.com>



Sur votre chemin...



Belvédère des Deux Lacs (A)

Au premier plan de ce belvédère trône le lac de Remoray et sa couronne de tourbières, classés en Réserve Naturelle Nationale depuis 1980 ; et au second plan, le lac de Saint-Point, l'un des plus grands lacs naturels de France.

Crédit photo : Estelle Sauge - OTHPHD



Réserve naturelle nationale de Remoray (B)

Située dans la haute vallée du Doubs, la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray se caractérise par une juxtaposition de milieux forts différents : un lac d'origine glaciaire, des gravières, des marais, des tourbières, des prairies agricoles et une forêt. Depuis 1985, l'association des Amis de la réserve naturelle du lac de Remoray s'est vue confier la gestion de cet espace protégé. La fragilité du site le rend interdit au public, hormis sur la base de loisirs de Labergement-Sainte-Marie.

Crédit photo : Cyrielle Viey - OTHPHD



Jardin de Curé (C)

La jardin du curé de Remoray a été réaménagé par l'Association de Préservation du Patrimoine Local. Vous y découvrirez l'ensemble des plantes médicinales, légumes d'hier et fleurs du Haut-Doubs. Le jardin se visite de juin à septembre, il fait aussi partie intégrante de la visite de la Maison du Patrimoine.

Crédit photo : Maison du Patrimoine